

Objet : RAPPEL IMPORTANT AVANT LA FIN DE LA SESSION: Prévoir son auto-isolement au retour du congé des fêtes

CE MESSAGE S'ADRESSE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION AUTOMNE 2020

Fin de session automne 2020

Maintenant que les détails portant sur [l'horaire d'examens](#) sont connus, certains d'entre vous vont prévoir des déplacements pendant la période des fêtes. Si cela est le cas, vous devez nécessairement prendre connaissance des informations qui suivent concernant les restrictions de voyage et les exigences en matière d'auto-isolement à votre retour dans la région.

Restrictions de voyage

Dans le contexte de la COVID-19, les quatre provinces canadiennes de la région Atlantique forment une zone, communément appelée la « **bulle atlantique** ». Les résidents du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador peuvent ainsi se déplacer à l'intérieur de cette zone, sans l'obligation de s'auto-isoler. Assurez-vous d'être au courant des [exigences en matière de voyage interprovincial ou international](#). À noter que **les restrictions de voyage** sont établies par chacune des provinces, ainsi que par le gouvernement du Canada, et **SONT SUJETTES À CHANGER N'IMPORTE QUAND ET SANS PRÉAVIS**.

Consignes d'auto-isolement

Si vous vous déplacez à l'extérieur de la « bulle atlantique » lors de la période des fêtes:

- **vous devez prévoir une période d'auto-isolement de 14 jours à votre retour dans la région;**
- **il vous sera interdit de participer aux cours présentiels ou autres activités de nature académique, récréative, sociale ou sportive sur le campus pendant votre période d'auto-isolement.**

Dates importantes

28 décembre : date limite pour retourner dans la région si vous êtes en Science infirmière et que vous avez des activités en présentiel à partir du 11 janvier 2021.
3 janvier : date limite d'arrivée si vous avez des activités en présentiel à partir du 18 janvier 2021 et réouverture du logement universitaire.
11 janvier : date de début des cours.
À NOTER : à l'exception de certains cours SINP, <u>tous les cours seront offerts à distance du 11 au 15 janvier</u> pour permettre aux membres de la population étudiante et du corps professoral de faire leur auto-isolement après le jour de l'An, au besoin.
18 janvier : les séances de cours en présentiel reprendront dans les locaux du campus.

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DÉJÀ EN LOGEMENT UNIVERSITAIRE

Si vous habitez déjà en logement universitaire et que vous devez prévoir une période d'auto-isolement en raison d'un déplacement à l'extérieure de la « bulle atlantique » pendant la période des fêtes :

- Veuillez remplir le [Plan d'auto-isolement](#) en ligne dès que vous connaissez votre date de retour. **Il n'est pas possible d'arriver avant le dimanche 3 janvier 2021;**
- Veuillez remplir le [Protocole d'auto-isolement pour étudiantes et étudiant en logement universitaire](#) et le remettre à logement@umoncton.ca avant votre départ;
- Afin de suivre les exigences institutionnelles et gouvernementales, à la suite de l'approbation de votre plan d'auto-isolement, vous serez assigné un studio d'auto-isolement dans une résidence dédiée à cette fin. Vous pourrez seulement réintégrer votre logement après votre période d'auto-isolement.
- Avant votre départ, vous serez responsable d'aménager le studio qui vous aura été assigné pour répondre aux exigences d'auto-isolement (ex. articles de cuisine, nourriture, vêtements, produits personnels et nettoyants, etc.);
- Des frais d'hébergement de 16,63\$/nuitée vous seront facturés en sus de votre loyer actuel;
- **L'achat de nourriture est votre responsabilité et à vos frais.**

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS QUI N'HABITENT PAS EN LOGEMENT UNIVERSITAIRE

- Veuillez remplir le [Plan d'auto-isolement](#) en ligne dès que vous connaissez votre date de retour;
- Il vous sera permis de faire votre auto-isolement dans votre logement actuel.

N'oubliez pas de bien préparer votre retour à la région en suivant les consignes détaillées dans le « *Guide pour étudiantes et étudiants qui doivent s'auto-isoler* », ci-joint.

Nous vous souhaitons du succès en ces dernières semaines de la session d'automne!

Le Registrariat

(506) 858-4113

regist@umoncton.ca

<https://www.umoncton.ca/umcm-registrariat/>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN